

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE du 9 février 2012

BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES – EXERCICE 2011

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,
(M. LARROQUE ne prend pas part au vote)

APPROUVE le bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées en 2011 par la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois, à savoir :

ACQUISITIONS 2011 :

- | | |
|--|-------------|
| - Terrain cadastré D 1461 au Lédat d'une contenance de 200 m ² appartenant à Mme Geneviève MERIC | 3 600,00 € |
| - Terrain cadastré D 1447 au Lédat d'une contenance de 25 m ² appartenant à M. Yves BOYER | 450,00 € |
| - Terrain cadastré D 1455 au Lédat d'une contenance de 22 m ² appartenant à M. Vincent PAULS | 396,00 € |
| - Terrain cadastré AV 15 à Bias d'une contenance de 1 933 m ² appartenant aux Consorts MENDES | 7 175,00 € |
| - Terrain cadastré AV 17 à Bias d'une contenance de 1 540 m ² appartenant à M. François BERGER | 7 035,00 € |
| - Terrain cadastré AW 20 à Bias d'une contenance de 5 823 m ² appartenant à la SNC LA FALGADOUSE | 20 380,50 € |
| - Terrains cadastrés AO 69, AP 17, AP 19, AP 15 à Bias d'une contenance respective de 624 m ² , 801 m ² , 2 236 m ² , 146 m ² , appartenant à M. Jean-Jacky LARROQUE | 16 919,00 € |
| - Terrain cadastré D 1445 au Lédat d'une contenance de 113 m ² appartenant à M. TERRIERE | 2 641,12 € |
| - Terrain cadastré AW 18 à Bias d'une contenance de 337 m ² appartenant aux Consorts RIOT | 2 048,35 € |
| - Terrains cadastrés D 1459 et D 1457 au Lédat d'une contenance respective de 271 m ² et 6m ² , appartenant à M. BERNARD-PEYRAT | 5 664,39 € |

CESSIONS 2011 :

- ZA de Nombel à Sainte-Livrade : lot n° 10, cadastré AH 136
d'une contenance de 2 496 m² cédé à la SCI Pech d'Angeros 29 852,16 €
- ZA de Nombel à Sainte-Livrade : lot n° 1, cadastré AH 127
d'une contenance de 3 993 m² cédé à la SCI Nombel 47 756,28 €
- ZA de Nombel à Sainte-Livrade : lot n° 2, cadastré AH 128
d'une contenance de 2 973 m² cédé à la SCI Boudon 35 557,08 €

BILAN DES MARCHES CONCLUS PAR LA CCGV EN 2011

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

PREND ACTE de la présentation des marchés passés au cours de l'année 2011 :

Pour les marchés de travaux

Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 et inférieure à 50 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
10B02T00	Travaux d'amélioration du centre administratif	Montant de l'opération	25 271,30	
10B02T03	<i>Menuiserie extérieure lot3</i>	MIROVIL 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT	2 468,99	31/03/2011
10B02T02	<i>Charpente couverture lot 2</i>	SARL A2J / Entreprise Charpente 47260 CASTELMORON-SUR-LOT	3 458,51	31/03/2011
10B02T01	<i>Maçonnerie lot 1</i>	DA FONSECA 47300 PUJOLS	19 343,80	31/03/2011
10B03T00	Travaux de mise en conformité du bâtiment du pôle urbanisme	Montant de l'opération	25 315,53	
10B03T01	<i>Charpente couverture</i>	SAS Technifeu 47510 FOULAYRONNES	2 400,00	31/03/2011
10B03T01	<i>Peinture</i>	ABC DECO 47 47140 PENNES D'AGENAI	2 937,34	31/03/2011
10B03T01	<i>Plaquiste</i>	BAT-IMM 47200 MARMANDE	8 350,64	31/03/2011
10B03T01	<i>Electricité</i>	ALLEZ ET CIE 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT	11 627,55	31/03/2011
11V01T00	Aménagement de la rue des Vignes	EIFPAGE TP SO 82 200 MALAUSE	37 470,00	11/05/2011
11V02T00	Aménagement de la VC 529 dans le Bourg de Campagnac	CMR 33 700 MERIGNAC	38 315,20	11/05/2011

Pour la tranche supérieure ou égale à 50 000 et inférieure à 90 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
11B01T00	Travaux de réfection des vestiaires du stade de Rugby.	Montant de l'opération	76 254,76	

11B01T06	Carrelage	SARL HEBRAS GARCIA 47305 VILLENEUVE SUR LOT	7 035,00	05/07/2011
11B01T01	Plaquiste	DA FONSECA 47300 PUJOLS	9 200,00	05/07/2011
11B01T02	Maçonnerie	DA FONSECA 47300 PUJOLS	12 000,00	05/07/2011
11B01T03	Peinture	ABC DECO 47 47140 PENNE D'AGENAIS	14 342,57	05/07/2011
11B01T04	Electricité	INSTELLEC 47 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT	14 783,77	05/07/2011
11B01T07	Menuiserie extérieure	SML 47300 ALLEZ ET CAZENEUVE	18 893,42	07/07/2011

Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 et inférieure à 193 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
11V05T00	Aménagement de l'allée de la paix	COLAS MACOVI 47300 Le Lédat	98 763,70	05/07/2011
11V07T01	Programme de mise en œuvre de béton bitumineux et de retraitement au ciment 2011 Mise en œuvre de béton bitumineux	SCREG sud ouest 47240 BON ENCONTRE	111 184,60	03/11/2011
11V04T00	Aménagement de la VC 502 " Cami Pastourel"	SAS EUROVIA AQUITAINE 47520 LE PASSAGE D'AGEN	152 114,50	05/07/2011

Pour la tranche supérieure ou égale à 193 000 et inférieure à 1 000 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
11V03T00	Aménagement des Rues de la République et Albert Camus sur la commune de Pujols	COLAS MACOVI 47300 LE LEDAT	225 256,00	05/07/2011
11CV01T0	Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage	Montant de l'opération	455 420,74	
11CV01T4	Fourniture d'équipement de réseau et d'automatisme	REXEL France SAS 47000 AGEN	29 157,86	06/07/2011
11CV01T2	Traitement des eaux usées	COLAS MACOVI 47300 LE LEDAT	58 650,08	05/07/2011
11CV01T1	Voirie et réseaux divers	SAS EUROVIA AQUITAINE 47520 LE PASSAGE D'AGEN	149 562,80	05/07/2011
11CV01T3	Fourniture et installation de modules bâtis préfabriqués	AGRIBAT SAS 35502 VITRE	218 050,00	06/07/2011
11B02AC1	l'accord cadre pour l'exécution d'un marché à bons de commandes pour des travaux de peintures dans les bâtiments de la CCGV	ABC Déco 47 47140 PENNE D'AGENAIS Régie Vallée du Lot 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT	400 000,00	09/11/2011

Pour la tranche supérieure ou égale à 1 000 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
10E02T00	Marché de travaux pour la création d'un camping à Malbentre	Montant de l'opération	2 184 260,38	
10E02T11	Peintures	SARL BELOTTI 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT	18 598,94	27/01/2011

10E02T06	Plâtrerie	SARL HEBRAS GARCIA 47305 VILLENEUVE SUR LOT	27 795,70	26/01/2011
11E04T10	relance du lot Menuiseries bois	KL Agencement 47240 BON ENCONTRE	29 789,00	07/10/2011
10E02T08	Electricité	ACH Energie Dordogne	38 983,58	26/01/2011
10E02T09	Sols scellés/Faïences	SARL HEBRAS GARCIA 47305 VILLENEUVE SUR LOT	47 110,20	26/01/2011
10ET0205	menuiserie extérieures / serrurerie	GARRIGUES S.A. 47520 LE PASSAGE D'AGEN	63 037,20	26/01/2011
10E02T07	Chauffage/VMC/Plomberie/Sanitaires	EURL PECHON 47300 VILLENEUVE SUR LOT	102 230,48	26/01/2011
10ET0204	Charpente/Couverture/Bardage/Etanchéité	ENTREPRISE DUS 47440 CASSENEUIL	149 982,26	26/01/2011
10E02T12	Espaces verts	SAS COURSERANT 47300 BIAS	234 570,40	26/01/2011
10E02T02	Eclairage public et distribution électrique	CITELUM 47480 PONT DU CASSE	263 693,60	26/01/2011
10E02T03	Gros œuvre	ENTREPRISE DUS 47440 CASSENEUIL	377 958,41	26/01/2011
10E02T01	Voie et Réseaux Divers	SAS EUROVIA AQUITAINE 47520 LE PASSAGE D'AGEN	830 510,61	26/01/2011

Pour les marchés de fournitures

Pour la tranche supérieure ou égale à 50 000 et inférieure à 90 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
11V06F00	Marché de fourniture de véhicules léger et utilitaires	Montant de l'opération	62 455,05	
11V06F01	Véhicules légers	MACARD 47 / Concessionnaire PEUGEOT 47300 VILLENEUVE SUR LOT	19 330,28	06/09/2011
11V06F01	Véhicules utilitaires	JVM Automobiles 47300 BIAS	43 124,77	06/09/2011

Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 et inférieure à 193 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
11DD04F0	Marché de fourniture de contenants de collecte.	Montant de l'opération	111 187,00	
11DD04F3	Bacs roulants de 240 litres	QUADRIA 33127 SAINT JEAN D'ILLAC	1 431,00	05/07/2011
11DD04F4	Bacs roulants de 140 litres	QUADRIA 33127 SAINT JEAN D'ILLAC	4 306,00	05/07/2011
11DD04F2	Bacs roulants de 770 litres	SARL TUCOM Bernard 47520 LE PASSAGE	5 450,00	05/07/2011
11DD04F1	Colonnes à verre et colonnes à journaux revues magazines	COMPOECO Eco stock 38352 LA TOUR DU PIN CEDEX	100 000,00	05/07/2011

11DD03FO	Accord cadre pour la fourniture de bornes enterrées destinées à la collecte des déchets	PLASTIC Omnium SU 35510 CESSON-SEVIGNE	190 000,00	05/07/2011
----------	---	--	------------	------------

Pour la tranche supérieure ou égale à 193 000 et inférieure à 1 000 000 € HT

N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
11E01F00	Fourniture de mobil-homes pour le camping de Malbentre	Chalet FABRE 12240 RIEUPEYROUX	550 047,00	19/07/2011

Pour les marchés de services et de prestations intellectuelles

Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 et inférieure à 50 000 € HT

N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
11C02S00	prestation de service de distribution du journal communautaire	MEDIAPOST 33000 BORDEAUX	26 058,50	30/03/2011
11U01PI0	Fourniture et mise en œuvre d'une solution logicielle pour la mise en place du système d'information géographique intercommunal	GEOMATIKA 64210 BIDART	20 916,00	22/06/2011
11DD1PI0	Etude d'optimisation de la collecte des Ordures Ménagères et du tri sélectif	ECOBX 33150 CENON	25 800,00	16/05/2011
10A05PI0	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation du siège de l'office du tourisme du Grand Villeneuvois	ARCHICONSEIL 47300 VILLENEUVE SUR LOT	34 200,00	04/02/2011
10U02PI0	Fourniture et mise en œuvre d'une solution logicielle de gestion de droit du sol	GEOSPHERE 21 QUETIGNY	37 265,00	09/05/2011
10E04PI0	Location et mise en œuvre de chapiteaux avec leur système de chauffage et alimentation électrique.	SARL DOUCET Location 24270 SARLAT	40 000,00 Montant maximum	05/01/2011
10A04PI0	Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment d'accueil périscolaire	SELARL d'Architecture Frédéric PICQUOIN 47000 AGEN	41 340,00	26/01/2011
10S07S00	Mission d'ordonnancement de pilotage et de coordination de l'opération de réalisation de la piscine de Malbentre.	CRX ouest 87000 LIMOGES	42 500,00	08/04/2011
11E02PI0	Assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de marketing territorial.	SOUPLE 75011 PARIS	46 800,00	05/09/2011

Pour la tranche supérieure ou égale à 50 000 et inférieure à 90 000 € HT

N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
11S01PI0	Mission complémentaire d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une piscine à Malbentre.	ADOC, Assistance, Développement, Organisation, Conseils 31100 TOULOUSE	51 000,00	12/05/2011
11DD01S1	Prestation de service pour la mise en œuvre d'un service de transport à la demande (TAD) sur le territoire communautaire. Service de transport à la demande	SARL BEYRIS 47300 VILLENEUVE SUR LOT	54 681,00	11/07/2011
10DD03S0	prestation de service de traitement et valorisation du bois provenant des déchetteries de la CCGV.	BRANGE 47300 BIAS	60 000,00	24/01/2011

11CV0SO	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un diagnostic technique et d'une assistance pour la réalisation d'une étude de faisabilité et l'élaboration du programme pour la réalisation d'un ponton de pêche à Sainte-Livrade.	IEI MARES 47300 VILLENEUVE SUR LOT	61 000,00	11/05/2011
11U02PIO	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une charte paysagère de la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois	STE CREHAM 33000 BORDEAUX	63 320,00	06/09/2011
10A03PIO	Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment petite enfance et extension du bâtiment moyenne enfance	CITYZEN Architectes 33000 BORDEAUX	76 330,00	26/01/2011
10V01PIO	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un Centre Technique	ADOC, Assistance, Développement, Organisation, Conseils 31100 TOULOUSE	78 887,50	31/01/2011

Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 et inférieure à 193 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
10DD01SO	prestation de service pour la réalisation d'une mission d'accueil, de tri (lot n° 1) et de transport (lot n° 2) des encombrants sur le territoire de la CCGV	BIANCATO 47110 SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT	96 696,72	21/02/2011
10E04PIO	Mission d'assistance à la conception, la location et la mise en œuvre des stands et autres équipements marché avec un maximum	IMAGIN' Expo 31650 SAINT ORENS	150 000,00 Montant maximum	05/01/2011

Pour la tranche supérieure ou égale à 193 000 € HT				
N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT	Date Notification
10A03S00	Consultation en vue de la souscription d'un contrat d'assurance garantissant tout ou partie des risques financiers liés à la protection sociale statutaire du personnel de la CCGV	DEXIA SOFCAP 18110 VASSELAY	582 001,60	27/01/2011

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE la modification du tableau des emplois telle que présentée ci-dessous :

Création de postes au 01/03/2012 : 3 Rédacteurs territoriaux à temps complet (35 h)

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales liées aux postes créés seront inscrits aux Budgets Primitifs de l'exercice 2012 et suivants de la CAGV.

.....

CREATION D'EMPLOIS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE AUX BESOINS OCCASIONNELS OU SAISONNIERS DE LA PISCINE DE MALBENTRE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Président à créer, pour la durée de son mandat, en tant que de besoin, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée et pour faire face aux besoins occasionnels ou saisonniers de la piscine de Malbentre :

- des postes d'Educateurs des Activités Physiques et Sportives de 2^{ème} classe, à temps complet, rémunérés au 5^{ème} échelon de son grade (IB 374 – IM 345),
- des postes d'Opérateurs des Activités Physiques et Sportives, à temps complet, rémunérés au 5^{ème} échelon de ce grade (IB 323 – IM 308),
- des postes d'Adjoints Techniques de 2° classe, à temps complet, rémunérés au 1^{er} échelon du grade (IB 297 – IM 302).

Il sera chargé de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les contrats de recrutement ainsi que les avenants éventuels.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires seront inscrits, chaque année, au budget de la collectivité.

CREATION D'EMPLOIS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE AUX BESOINS OCCASIONNELS OU SAISONNIERS DE L'ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Président à créer, pour la durée de son mandat, en tant que de besoin, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée et pour faire face aux besoins occasionnels ou saisonniers de l'école de musique :

- des postes d'assistant d'enseignement artistique, spécialité musique, au 1^{er} échelon de ce grade (IB 314 – IM 306).

Il sera chargé de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les contrats de recrutement ainsi que les avenants éventuels,

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires seront inscrits, chaque année, au budget de la collectivité.

CREATION D'EMPLOIS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE AUX BESOINS OCCASIONNELS OU SAISONNIERS DES STRUCTURES PETITE ENFANCE COMMUNAUTAIRES

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Président à créer, pour la durée de son mandat, en tant que de besoin, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée et pour faire face aux besoins occasionnels ou saisonniers de des crèches intercommunales, de la Halte-Garderie et du RAMEP des postes :

- d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe, à temps complet et non complet, au 1^{er} échelon de ce grade (IB 297 – IM 302),
- d'Auxiliaire de Puériculture de 1^{er} classe, à temps complet et non complet, au 1^{er} échelon de ce grade (IB 298 – IM 303),
- d'Educateurs Territoriaux de Jeunes Enfants, à temps complet et non complet, au 1^{er} échelon de ce grade (IB 322 – IM 308),
- d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, à temps complet et non complet, au 1^{er} échelon de ce grade (IB 297 – IM 302).

Il sera chargé de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les contrats de recrutement ainsi que les avenants éventuels.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires seront inscrits, chaque année, au budget de la collectivité.

CREATION D'EMPLOIS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE AUX BESOINS OCCASIONNELS OU SAISONNIERS DES ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES DE MONBALEN ET DE FONGRAVE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Président à créer, pour la durée de son mandat, en tant que de besoin, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée et pour faire face aux besoins occasionnels ou saisonniers des Accueils de Loisirs communautaires de Monbalen et Fongrave,

- des postes d'Adjoints d'Animation de 2^{ème} classe à temps complet, au 1^{ème} échelon de ce grade (IB 297 – IM 302)

Il sera chargé de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les contrats de recrutement ainsi que les avenants éventuels,

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires seront inscrits, chaque année, au budget de la collectivité.

CREATION D'EMPLOIS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE AUX BESOINS OCCASIONNELS OU SAISONNIERS DU SERVICE VOIRIE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Président à créer, pour la durée de son mandat, en tant que de besoin, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée et pour faire face aux besoins occasionnels ou saisonniers du service voirie :

- des postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe (agent d'exploitation de la voirie), à temps complet, rémunérés au 1^{er} échelon de ce grade (IB 297 – IM 302).

Il sera chargé de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les contrats de recrutement ainsi que les avenants éventuels,

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires seront inscrits, chaque année, au budget de la collectivité.

CREATION D'EMPLOIS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE AUX BESOINS OCCASIONNELS OU SAISONNIERS DU SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Président à créer, pour la durée de son mandat, en tant que de besoin, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 précitée et pour faire face aux besoins occasionnels ou saisonniers du service d'enlèvement des ordures ménagères :

- des postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe (éboueurs), à temps complet, rémunérés au 1^{er} échelon de ce grade (IB 297 – IM 302).

Il sera chargé de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les contrats de recrutement ainsi que les avenants éventuels.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires seront inscrits, chaque année, au budget de la collectivité.

MISE A DISPOSITION DES AGENTS DU SERVICE ENFANCE, JEUNESSE DE LA CAGV AUX COMMUNES DE L'EX CCR ET/OU AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVS) DU GROUPEMENT PEDAGOGIQUE COMMUNAUTAIRE (RPI) CASTELLA / LA CROIX BLANCHE / MONBALEN

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

ACCEPTE le principe d'un partenariat entre la CAGV, le SIVS du RPI Castella / La Croix Blanche / Monbalen et les Communes de l'ex-CCR consistant :

- conformément aux dispositions de l'article L 5211-4-1 I du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des dispositions du décret n° 85-1081 du 8 octobre 1985 à la mise à disposition possible, quand cela est urgent et s'avère nécessaire, du SIVS du RPI Castella / La Croix Blanche / Monbalen et des Communes de l'ex-CCR d'agents de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois exerçant des missions d'accueil périscolaire ou de restauration. Elle a pour objectifs :
 - o *de remplacer ou renforcer les ATSEM des écoles du Roquentin en cas d'absences autres que les congés annuels ou pour des sorties scolaires exceptionnelles,*
 - o *de remplacer les cuisiniers des écoles du Roquentin en cas d'absences exceptionnelles autres que les congés annuels.*
- conformément aux dispositions de l'article L 5211-4-1 I du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des dispositions du décret n° 85-1081 du 8 octobre 1985 à la mise à disposition possible, quand cela est urgent et s'avère nécessaire, de la CAGV

d'agents du SIVS du RPI Castella / La Croix Blanche / Monbalen et des Communes de l'ex-CCR exerçant des missions de restauration. Elle a pour objectifs :

- o *de remplacer ou renforcer le cuisinier de l'Accueil de Loisirs communautaire de Monbalen en cas d'absences autres que les congés annuels ou pour des sorties scolaires exceptionnelles,*

PRECISE que ces remplacements ou ces renforts ne pourront s'effectuer qu'avec l'accord des agents concernés et à condition qu'ils ne perturbent pas les missions déjà exercées par ceux-ci pour le compte de leurs collectivités de rattachement.

AUTORISE Monsieur le Président, durant toute la durée de son mandat, à signer les conventions de mise à disposition du personnel de la CAGV et les conventions de mise à disposition du personnel du SIVS du RPI Castella / La Croix Blanche / Monbalen et des Communes de l'ex-CCR à la CAGV, qui viendront préciser et encadrer ce partenariat.

RECRUTEMENT DE CONTRATS D'ENGAGEMENT EDUCATIF SUR LES ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES DE MONBALEN ET FONGRAVE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Président à recruter, durant toute la durée de son mandat et autant que de besoins, des animateurs de loisirs sous Contrats d'Engagement Educatif pour les Accueils de Loisirs communautaires de Monbalen et de Fongrave

FIXE la rémunération de ces animateurs, conformément au texte en vigueur, de la façon suivante :

- Animateur BAFA et stagiaire BAFA : forfait journalier de 62 € brut
- Animateur non BAFA : forfait journalier de 50 € brut
- Forfait veillée de 19 h 00 à 23 h 00 : 15 € brut
- Forfait nuitée pour les camps : 30 € brut par nuit de 22 h à 7 h

DIT que les crédits correspondants seront inscrits annuellement au budget de la CAGV

CREATION D'UN COMITE TECHNIQUE ET FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DECIDE de créer auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois un comité technique en application des dispositions de la Loi du 26 janvier 1984, et du Décret du 27 décembre 2011,

DIT que le Comité Technique fonctionnera selon les modalités qui sont présentées dans l'exposé du rapporteur et qui seront rappelées dans un règlement particulier

DECIDE de garder la parité et de fixer à quatre le nombre de représentants titulaires du personnel au CT ainsi que le nombre de représentants de la CAGV (pour un total de membres composant le CT fixé à huit) compte tenu de l'effectif des agents relevant du CT (309 agents).

DIT que les représentants élus de la CAGV disposent d'un pouvoir délibératif dans le vote des questions soumises au vote du Comité Technique.

OFFICE DE TOURISME DU GRAND VILLENEUVOIS : MODIFICATION DES STATUTS ET DESIGNATION DES DELEGUES

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE les nouveaux statuts de l'Office de Tourisme du Grand Villeneuvois,

DIT que le nombre de membres du Comité de Direction est fixé à 32 membres dont 20 conseillers communautaires parmi lesquels Monsieur le Président de la Communauté, membre de droit, et 12 membres représentant les associations ou organisations locales intéressés au Tourisme (articles R 133-3 et L 135-5 du Code du Tourisme), ainsi que des suppléants en nombre égal,

DESIGNE comme membres du Comité de Direction les conseillers communautaires titulaires et suppléants suivants :

Titulaires

- Patrick CASSANY
- Thierry CHARLOT
- Michel MINGO
- Daniel DESPLAT
- Gaston BOSC
- Vincent LIOT
- Michel VAN BOSSTRAETEN
- Pierre CHAUVEL
- Guy VICTOR
- Jean-Claude MAXANT
- Georges DENYS
- Christian ROUSSEAU
- Bernard ALAJOUANINE
- André GARRIGUES
- Jean LAGARDE
- Karine LAFINESTRE
- Alain CAVALIE
- Jean-Pierre MERLE
- Jeannine PRADES
- Benoît DUPUY

Suppléants

- Jacques LATOUR
- Jean-Jacky LARROQUE
- Didier LALANNE
- Martine ROBA
- Pierre-Jean FOUGEYROLLAS
- Jean-Marie LAFOSSE
- Sandrine MANZOCCO
- Gérard THOMAS
- Michel BOUGEOIS
- Monique GRUELLES
- Jean-Pierre PLAGNES
- Bernard AJON
- Matthieu FAVRE-FELIX
- Claire PASUT
- Gilles FERREIRA
- Marie-Françoise BEGHIN
- Maud PAGIN
- Thésy REFOUVELET
- Michel ASPERTI
- René CHAMBON

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU LOT (SMAVLOT) : DESIGNATION DES DELEGUES

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DESIGNE les 19 délégués titulaires suivants :

- | | |
|------------------------|---------------------|
| - ALLEZ-ET-CAZENEUVE : | Jacques LATOUR |
| - BIAS : | Jean-Jacky LARROQUE |
| - CASSENEUIL : | Daniel DESPLAT |
| - CASSIGNAS : | Gaston BOSC |
| - CASTELLA : | Vincent LIOT |

- DOLMAYRAC : Martine ROBA
- FONGRAVE : Pierre CHAUVEL
- HAUTEFAGE-LA-TOUR : Jean-Marie LAFOSSE
- LA CROIX-BLANCHE : Jean-Claude MAXANT
- LAROQUE TIMBAUT : Georges DENYS
- LE LEDAT : Michel BOUGEOIS
- MONBALEN : Bernard ALAJOUANINE
- PUJOLS : Monique GRUELLES
- SAINT-ANTOINE : Bernard AJON
- SAINT-ETIENNE DE FOUGERES : Karine LAFINESTRE
- SAINT-ROBERT : Alain CAVALIE
- SAINTE-COLOMBE : Jean-Pierre MERLE
- SAINTE-LIVRADE : Gilles FERREIRA
- VILLENEUVE-SUR-LOT : Benoît DUPUY

DESIGNE les 19 délégués suppléants suivants :

- ALLEZ-ET-CAZENEUVE : Thierry CHARLOT
- BIAS : Michel MINGO
- CASSENEUIL : Eric HAZIZA
- CASSIGNAS : Alain BAYSSIE
- CASTELLA : Bruno TESTU
- DOLMAYRAC : Michel VAN BOSSTRAETEN
- FONGRAVE : Danielle PERUZZA
- HAUTEFAGE-LA-TOUR : Guy VICTOR
- LA CROIX-BLANCHE : Sandrine MANZOCCO
- LAROQUE TIMBAUT : Gérard THOMAS
- LE LEDAT : Christian ROUSSEAU
- MONBALEN : Denis CALLIGARIS
- PUJOLS : Bernard MESMIN
- SAINT-ANTOINE : Jean LAGARDE
- SAINT-ETIENNE DE FOUGERES : Geneviève BENTOGLIO
- SAINT-ROBERT : Christiane BACHERE
- SAINTE-COLOMBE : Nicole GRAFEILLE
- SAINTE-LIVRADE : Martine TEXEIRA
- VILLENEUVE-SUR-LOT : René CHAMBON

DESIGNE, pour siéger au sein du **Bureau** :

- Gilles FERREIRA

PAYS DE LA VALLEE DU LOT : DESIGNATION DES DELEGUES AU GROUPE D'ACTION LOCALE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DESIGNE

- Jean-Claude MAXANT en qualité de membre titulaire
- Yvon VENTADOUX en qualité de membre suppléant

pour siéger du Groupe d'Action Locale du Pays de la Vallée du Lot

MAISON DE L'EMPLOI DU VILLENEUVOIS ET DU FUMELOIS : DESIGNATION DES DELEGUES

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DESIGNE

- Jérôme CAHUZAC
- Yvon VENTADOUX
- Jean-Claude MAXANT
- Karine LAFINESTRE

en qualité de membres du collège des élus au sein de la Maison de l'Emploi, étant entendu que **M. Patrick CASSANY, Président de la CAGV, en est membre de droit.**

MISSION LOCALE DU PAYS VILLENEUVOIS : DESIGNATION DES DELEGUES

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DESIGNE, en qualité de représentants de la CAGV auprès de la Mission Locale :

à l'Assemblée Générale :

- 1 – Patrick CASSANY
- 2 – Jérôme CAHUZAC
- 3 – Maud PAGIN
- 4 – Georges DENYS
- 5 – Yvon VENTADOUX

au Conseil d'Administration :

- 1 – Patrick CASSANY
- 2 – Jérôme CAHUZAC
- 3 – Maud PAGIN
- 4 – Georges DENYS

DESIGNE

Jérôme CAHUZAC au sein du Bureau de la Mission Locale, en qualité de **représentant du Président de la CAGV** au sein de ce même Bureau.

SEM 47 : DESIGNATION DES DELEGUES

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DESIGNE

- Jean-Claude MAXANT en qualité de délégué titulaire
 - Marc TRANCHARD en qualité de délégué suppléant
- pour représenter la CAGV au sein de la S.E.M 47.

ASSOCIATION « HABITAT JEUNES DU VILLENEUVOIS » : DESIGNATION D'UN DELEGUE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DESIGNE

- Daniel DESPLAT en qualité délégué de la CAGV auprès de l'association « Habitat Jeunes du Villeneuvois ».

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES DE LA SEM 47 : DESIGNATION DES DELEGUES

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DESIGNE

- **Jean-Claude MAXANT et Jean-Jacky LARROQUE** en qualité de délégués titulaires
 - **Alain SOUBIRAN et Bernard ALAJOUANINE** en qualité de délégués suppléants respectifs
- pour siéger au sein du comité d'attribution des marchés de la SEM 47

**SYNDICAT MIXTE POUR LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES
DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLENEUVE-SUR-LOT (SMAV) : ADHESION ET DESIGNATION DES DELEGUES**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DECIDE l'adhésion de la CAGV au Syndicat Mixte pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés de l'Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot,

DESIGNE, en qualité de délégués de la CAGV au SMAV :

- | | |
|-------------------------------|---|
| - Allez-et-Cazeneuve : | Thierry CHARLOT |
| - Bias : | Jean-Jacky LARROQUE et Alain DEVOS |
| - Casseneuil : | Daniel DESPLAT et Didier LALANNE |
| - Cassignas : | Gaston BOSC |
| - Castella : | Vincent LIOT |
| - Dolmayrac : | Martine ROBA |
| - Fongrave : | Pierre CHAUVEL |
| - Hautefage la Tour : | Guy VICTOR |
| - La Croix-Blanche : | Jean-Claude MAXANT |
| - Laroque Timbaut : | Georges DENYS et Gérard THOMAS |
| - Le Lédat : | Christian ROUSSEAU |
| - Monbalen : | Bernard ALJOUANINE |
| - Pujols : | André GARRIGUES et Yvon VENTADOUX |
| - Saint-Antoine : | Jean LAGARDE et Bernard AJON |
| - Saint-Etienne de Fougères : | Karine LAFINESTRE |
| - Saint-Robert : | Alain CAVALIE |
| - Sainte-Colombe : | Jean-Pierre MERLE |
| - Sainte-Livrade : | Jeannine PRADES et Gilles FERREIRA |
| - Villeneuve-sur-Lot : | Marc TRANCHARD, Michel ASPERTI, Alain SOUBIRAN,
René CHAMBON, Benoît DUPUY |

DIT que les crédits nécessaires au paiement des contributions au SMAV seront inscrits aux Budgets Primitifs de l'exercice 2012 et suivants de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois.

DIT que la présente délibération sera notifiée à chaque commune membre de la CAGV, conformément aux dispositions de l'article L. 5214-17 du CGCT.

.....

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GROUPEMENT D'URBANISME (SIGU) : DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA COMMISSION DE CONSULTATION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

DESIGNE

- **Yvon VENTADOUX** en qualité de représentant de la CAGV au sein de la Commission de consultation des services publics locaux du S.I.G.U.

REGIE VALLEE DU LOT : DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

DESIGNE

- **Jean-Claude MAXANT et Yvon VENTADOUX** en qualité de délégués titulaires
 - **Jacques LATOUR et Jean-Jacky LARROQUE** en qualité de délégués suppléants
- pour siéger au Conseil d'Administration de la Régie Vallée du Lot.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT 47 (CAUE 47) : DESIGNATION D'UN DELEGUE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

DESIGNE

- **Eric HAZIZA** en qualité de délégué de la CAGV au CAUE 47.

AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL 47) : DESIGNATION DES DELEGUES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

DESIGNE

- **Thésy REFOUVELET** en qualité de déléguée titulaire
 - **Jean-Jacky LARROQUE** en qualité de délégué suppléant
- de la CAGV au Conseil d'administration de l'ADIL 47

ZAC DU VILLENEUVOIS : APPROBATION DU BILAN REVISE AU 1^{ER} JANVIER 2012

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
par 49 voix POUR et 2 abstentions,

APPROUVE le bilan révisé au 1^{er} janvier 2012 de l'opération Zone d'Aménagement Concerté du Villeneuveois.

OBJECTIF EMPLOI 2012 : DEMANDES DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

APPROUVE la mise en place de cette huitième opération « Objectif Emploi » en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de cette opération tel que présenté ci-dessous :

<u>Coût d'objectif en € H.T. :</u> <i>Travaux, honoraires, divers</i>	80 000
--	--------

Ressources :

Région Aquitaine	10 000
Conseil Général de Lot-et-Garonne	7 000
AGEFIPH	3 500
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuveois	59 500
Total	80 000

SOLLICITE les subventions inscrites à ce plan de financement,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2012.

CAMPING DE MALBENTRE : APPROBATION DU BAIL AVEC LE GROUPE GRAND BLEU VACANCES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

APPROUVE le contrat de bail avec le Groupe Grand Bleu Vacances pour la gestion du camping de Malbentre,

AUTORISE M. le Président à signer ce contrat ainsi que tous les actes nécessaires à cette fin,

DIT que les recettes liées à ce contrat seront inscrites au budget de la collectivité.

DECHETTERIE DE NOMBEL : APPROBATION DU PROJET ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

APPROUVE le projet de construction d'une déchetterie sur la Zone de Nombel à Sainte-Livrade,

APPROUVE le plan de financement de cette opération tel que présenté ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel
(en HT)

ADEME	30 %	135 000 €
Conseil Général 47	20 %	90 000 €
CAGV	50 %	225 000 €
TOTAL		450 000 €

SOLLICITE les subventions les plus élevées possible auprès du Conseil Général du Lot-et-Garonne et de l'ADEME,

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2012.

RAPPORT 2011 SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,

APPROUVE le rapport 2011 sur la situation de la CAGV en matière de développement durable.

APPROBATION DU RAPPORT 2011 DE L'ACCESSIBILITE DU CADRE BATI, DES TRANSPORTS ET DE LA VOIRIE

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

APPROUVE le rapport 2011 de l'accessibilité du cadre bâti, des transports et de la voirie,

AUTORISE les services à transmettre ce document aux autorités compétentes.

**ACCUEILS PERISCOLAIRES : SIGNATURE DE CONVENTIONS PARTENARIALES AVEC LES COMMUNES DE LAROQUE
TIMBAUT ET FONGRAVE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Président à signer, durant toute la durée de son mandat, avec les communes concernées, les conventions partenariales de mise à disposition des locaux communaux, destinées à l'Accueil Périscolaire de Laroque Timbaut et à l'Accueil de Loisirs de Fongrave ainsi que la convention de mise à disposition de 2 minibus par la Commune de Fongrave.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits, chaque année, au budget de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois.

**ACCUEILS DE LOISIRS, ACCUEILS PERISCOLAIRES ET ACCUEILS DE JEUNES ENFANTS 0-6 ans :
CONVENTIONS PARTENARIALES AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
ET LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DU LOT-ET-GARONNE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Président à signer, durant toute la durée de son mandat :

- avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot-et-Garonne :
 - *la convention d'objectifs et de financement de la Prestation de Service Unique (PSU), se rapportant aux établissements d'accueil du jeune enfant intercommunaux*
 - *la convention d'objectifs et de financement de la Prestation de Service Ordinaire (PSO) pour les Accueils de Loisirs et les Accueils Périscolaires intercommunaux*
 - *la convention de la Prestation de Service Enfance (PSE)*
- avec la Mutualité Sociale Agricole du Lot-et-Garonne
 - *les contrats « prestation de service accueil périscolaire »*

OFFICE DE TOURISME DU GRAND VILLENEUVOIS : SUBVENTION POUR L'EXERCICE 2012

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,
(M. DUPUY ne prend pas part au vote)**

DECIDE d'accorder à l'Office de Tourisme du Grand Villeneuvois au titre de l'exercice 2012 une subvention de fonctionnement d'un montant de **539 650 €** et une subvention d'investissement d'un montant de **10 350 €**

DIT que ces subventions seront versées selon l'échéancier présenté dans l'exposé qui précède,

DIT que ces subventions seront inscrites au Budget Primitif de l'exercice 2012 à l'article 20417 « autres établissements publics locaux » fonction 95 pour un montant de 10 350 € et à l'article 65737 « autres établissements publics locaux » fonction 95 pour un montant de 539 650 €.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

à l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation des orientations budgétaires pour l'exercice 2012 et de la tenue du débat qui a suivi.

CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC URBAIN : APPROBATION DE L'AVENANT n° 6 : NOTIFICATION DU CHANGEMENT D'AUTORITE ORGANISATRICE ET MISE EN PLACE D'UN SERVICE COMPLEMENTAIRE DE LA NAVETTE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n° 6 à la convention de délégation de service public du réseau de transport public urbain relatif à la notification du changement d'autorité organisatrice et à la mise en place d'un service complémentaire de la navette,

AUTORISE Monsieur le Président à signer cet avenant.

Affiché le 13/02/2012

Le Président

Patrick CASSANY